



Section Commune de Bettembourg

Bettembourg, le 4 septembre 2021

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre du jour du conseil communal du vendredi, 8 octobre 2021 la résolution suivante :

RESOLUTION
déclarant la mise en œuvre du Pacte Climat 2.0 une priorité absolue pour la Commune de Bettembourg

Le conseil communal,

Considérant que la protection du climat constitue l'un des défis majeurs actuels et à venir.

Vu que le Gouvernement a fait de la protection du climat une de ses priorités, conformément à la loi modifiée du 15 décembre 2020 relative au climat qui entérine l'objectif de la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard et fixe un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre au niveau national de 55 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2005.

Considérant que ces objectifs ne peuvent être atteints qu'avec un engagement fort et conséquent de tous les acteurs, en particulier des communes.

Considérant que le Pacte Climat 2.0 se présente sous une forme plus ambitieuse et offre davantage de possibilités et de champs d'actions aux communes que sa première édition et ce grâce à une approche plus holistique et une gouvernance améliorée. Il sera dorénavant possible pour les communes :

- d'identifier plus facilement les potentiels ;
- d'optimiser l'activation des multiplicateurs et des leviers ;
- de concrétiser davantage de projets ;
- de valoriser leurs engagements par le biais de plus de certifications.

Entendus **les appels répétés** à la mobilisation de la communauté politique par les jeunes et les étudiants dans le cadre des manifestations « **friday for future** » ;

Vu qu'il est de la **responsabilité** de tous de léguer un monde meilleur aux générations futures.

Vu qu'il faut agir **immédiatement** ;

eu égard aux considérations ci-avant, le conseil communal de Bettembourg décide, après délibération:

- **de faire de la mise en œuvre du pacte climat 2.0 une priorité absolue pour la Commune de Bettembourg ;**
- **de viser la certification de la catégorie 4 au pacte climat 2.0. ;**
- **de réaliser 100% des mesures du catalogue des mesures, voire au-delà.**

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby Biwer, Guy Frantzen, Sylvie Jansa,
Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro, Michel Waringo